



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

L'année 2018 a été un moment important dans l'histoire de *Tisser la Santé* avec **l'ouverture de la « Maison des Mamans de Boni »**, aboutissement d'un processus de réflexion sur la mortalité maternelle débuté en 2016. Lieu d'accueil et d'information pour les femmes enceintes, destiné à faciliter le suivi de la grossesse et permettre un accouchement plus sécurisé au CSCOM (Centre de Santé Communautaire) de Boni, La Maison des Mamans a ouvert ses portes fin avril 2018. Il s'agit de la **première expérience de ce type au Mali**.



L'investissement financier (études de faisabilité, construction, adduction d'eau, électrification solaire, aménagement) a été conséquent puisqu'il s'est monté à **45 700 €** (répartis sur 2016, 2017 et 2018).

La maison d'une surface de 144 m² au sol, dispose de huit pièces dont une salle commune. Dans la cour, deux latrines ont été construites ainsi qu'un grenier pour les réserves alimentaires. **Hébergement et nourriture sont gratuits** pour les femmes enceintes et leurs accompagnant-es.

La maison des mamans fonctionne avec **4 salariés** :

- **Un coordinateur** (Alabouri) : qui assure les achats pour le fonctionnement de la Maison des Mamans de Boni, contrôle la tenue des registres et en assure la transmission mensuelle.

- **Une animatrice (Aye)** : qui accueille les femmes, leur apporte des informations, les mets en lien avec l'infirmière-obstétricienne et les matrones du CSCOM de Boni, tient un registre contenant des informations pouvant être utiles aux soignants du CSCOM.
- **Une gérante (Rokiatou)** : qui s'occupe de l'entretien de la maison, de la gestion des réserves alimentaires, de la préparation des repas.
- **Un gardien (Hamidou)** : qui assure la sécurité des biens et des personnes, et du respect du règlement intérieur

Tisser la Santé a signé une **convention avec la Mairie de Boni** pour se désengager progressivement du financement des salaires, ceux-ci devant être pris en charge avec la même progression par la Mairie (autonomie fin 2022)



⇒ Vous recevrez bientôt le bilan de la première année de fonctionnement !

Par ailleurs, nous avons continué notre soutien au petit **village Dogon de Koyo** qui a encore souffert de la sécheresse et de bien maigres récoltes. Nous avons financé l'achat de **5 tonnes de mil et la fourniture de médicaments et moustiquaires** pour la pharmacie villageoise.

Vous trouverez ci-dessous **le bilan financier de 2018**. Vous constaterez que nous avons été déficitaires et que nous avons dû puiser dans nos réserves. Comme vous le savez, *Tisser la Santé* ne bénéficie d'aucune subvention et **repose uniquement sur la solidarité et la générosité des patients du Cabinet Médical Olivier Noyer et d'amis** sensibles aux projets que nous menons depuis bientôt 15 ans !

Votre soutien demeure donc essentiel, nos amis maliens le savent et ne manquent jamais de me demander de vous transmettre leurs remerciements et leurs chaleureuses salutations.

Vous le savez peut-être également mais les dons peuvent aussi être faits en ligne par la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/tisser-la-sante>

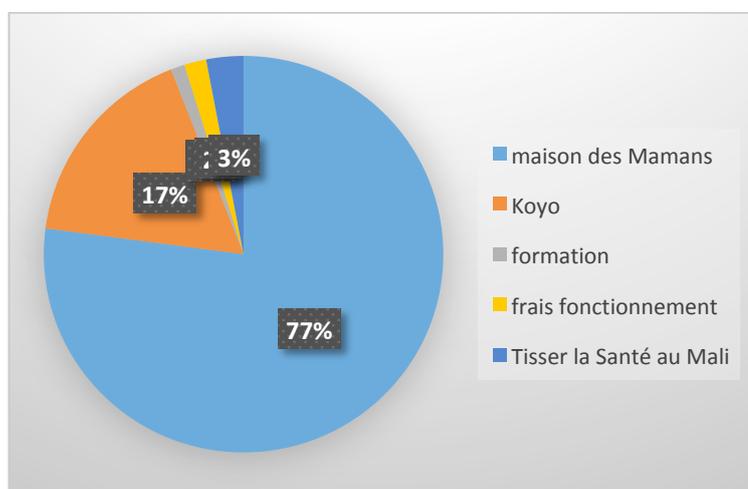
Merci encore à toutes et tous
Très amicalement
Dr Pierre Lamache

BILAN FINANCIER 2018

RECETTES 2018 = **17893 €**

DEPENSES 2018 = **21 363,31 €**

- ⇒ **16516 €** pour le projet Maison des Mamans (**77%**)
 - ⇒ **3642 €** en médicaments et aide alimentaire pour Koyo (**17%**)
 - ⇒ **648 €** provision du compte Tisser la Santé au Mali (**3%**)
 - ⇒ **240 €** appui financier études infirmier Hama-Kader Dicko (**1,12%**)
 - ⇒ **166,17 €** abonnement site internet
 - ⇒ **151,14 €** papeterie (cartouches imprimante)
- Frais de fonctionnement = 1,78 %**



DEFICIT 2018 = **3470,31 €**



Maison des Mamans, un des bébés d'avril 2019 !